

Madame Ariane **Volpé** et Monsieur Jean-Pierre **Casada**,  
leurs enfants Alexandre, Amandine, David, Anaïs, Nicolas;

Monsieur et Madame François et Nicole **Volpé-Reymond**,  
leur fille Margot;

Madame Charlotte **Volpé** et Monsieur Thomas **Dakin**;

Madame Xénia **Volpé** et Monsieur Vincenzo **Ruggirello**,  
leur fille Laetitia;

Madame Danièle **Bignens-Volpé**,  
ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Raoul **Volpé**,  
ses enfants et petits-enfants;

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies  
Ont l'immense chagrin de faire part du décès de

## **Madame Ruth VOLPÉ-DEUS**

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie enlevée à leur  
tendre affection le 10 août 2015 dans sa 85e année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nos remerciements vont à l'équipe soignante du Service de Neurologie des HUG et  
tout particulièrement à l'unité 40 de l'hôpital Bellerive;  
ainsi qu'au Docteur Christian Helfer pour la qualité de leurs soins et le soutien à la  
famille dans les moments difficiles.

En lieu et place de fleurs, un don peut être versé à la Paroisse d'Anières-Vésénaz,  
CP 12- 1153-0 ou à «Secours aux Enfants Bethléem» CP 60-20004-7.

Domicile: 9c ch. des Tattes, 1222 Vésénaz

*« Je suis la lumière du monde.  
Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres  
mais il aura la lumière de ta vie »*

JEAN 8,12

Cet avis tient lieu de faire-part.